

Entreprise RAZEL Frères

12 000 000

A 7476

46 B 909/10

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 60.905.200 Francs

Siège social : 3, rue René Razel
Christ de Saclay - 91892 ORSAY

RCS Corbeil-Essonne B 562 136 036

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

du 3 Juillet 1996

L'an mil neuf cent quatre vingt seize,
le trois juillet à dix heures,

Les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis au siège social, sur convocation du Président.

- Monsieur Hans Peter AUBEL est présent
- Monsieur Pierre BENTATA est présent
- Monsieur Heinz Robert GEIST est présent
- Monsieur Roland GIRARDOT est présent
- Monsieur Thomas LAMPERT est présent
- Monsieur Jean-Jacques MASSIP est présent
- Monsieur Hans Helmut SCHETTER est absent, excusé

Le registre de présence est signé par chacun des membres du Conseil.

Il est constaté que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents et que le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Jacques MASSIP préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Henri du BOUCHER, Président du Directoire, et Monsieur Luc FRANQUET, membre du Directoire, sont présents.

Messieurs Michel ALLART, Christian DECHEPY et Jean-Claude VAILLANT délégués du Comité d'Entreprise, sont présents.

Sur demande du Président, Monsieur Luc FRANQUET assume les fonctions de Secrétaire.

Monsieur André CLAPPIER est invité à se joindre au Conseil.

Il est ensuite passé à l'examen de l'ordre du jour.

Aucune observation n'a été reçue sur le procès-verbal du Conseil du 11 Avril 1996 qui a été approuvé.

1. Démission d'un membre du Conseil et cooptation d'un nouveau membre

Le Président déclare qu'il a reçu de Monsieur Roland GIRARDOT une lettre de démission de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.

Le Président remercie Monsieur Roland GIRARDOT pour son action.

Le Président propose de coopter Monsieur André CLAPPIER en remplacement de Monsieur Roland GIRARDOT pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci.

Première résolution

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission d'un membre du Conseil de Surveillance Monsieur Roland GIRARDOT et le remercie pour sa participation au Conseil de Surveillance.

Il décide de coopter Monsieur André CLAPPIER comme nouveau membre du Conseil de Surveillance pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Roland GIRARDOT, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1996.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Rapport du Directoire

Monsieur Henri du BOUCHER commente le rapport trimestriel du Directoire.

Le chiffre d'affaires réalisé à fin Mai 1996 s'élève à 698 Millions de Francs et le carnet de commandes à la même date est de 1.833 Millions de Francs, alors qu'ils étaient respectivement de 605 Millions de Francs et 1.551 Millions de Francs un an auparavant.

Les investissements prévisionnels en pleine propriété pour l'exercice 1996 ont été ramenés à 67 Millions de Francs.

3. Trésorerie

La trésorerie à fin Mai 1996 est toujours positive ; elle est stable par rapport au mois précédent ; par contre, elle est en baisse sensible (environ 25 Millions) à fin Juin 1996. Ceci s'explique surtout par les difficultés de paiements des clients publics et par les appels de fonds importants de quelques chantiers.

Les membres du Conseil estiment que la dégradation de trésorerie est inquiétante ; il faut donc y apporter beaucoup d'attention.

4. Effectifs

Les effectifs à fin Mai 1996 étaient de 1.635, en légère baisse par rapport à la fin de l'année 1995. Cette évolution globale recouvre une augmentation des effectifs des grands travaux et une diminution des effectifs des agences régionales, en particulier en Ile de France.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

Le Président
du Conseil de Surveillance



Jean-Jacques MASSIP

Le Vice-Président
du Conseil de Surveillance



Thomas LAMPERT